

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Mise à disposition d'un agent administratif à la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville

Séance du 27 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier, à dix-huit heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt et un janvier deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 2 Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Phillipe EMIN)
Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 27 présents.

Monsieur le Maire informe qu'un agent administratif effectue des tâches administratives pour la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville et que le rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes préconise que ce temps de travail soit évalué et pris en charge par la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville.

Une convention de mise à disposition d'un agent administratif à la Société d'Économie Mixte du Plateau d'Hauteville doit être établie pour une durée d'un an à compter 01 mai 2020 renouvelable par tacite reconduction, à raison de 5% de temps de travail effectif annuel.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, l'unanimité, des membres présents et représentés,

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-2021-01-2021-001
Date de télétransmission : 08/02/2021
Date de réception en mairie : 08/02/2021

Après l'établissement d'une convention de mise à disposition d'un agent administratif à la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville à raison de 5% de temps de travail effectif annuel.

AUTORISE le Maire à signer avec la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville cette convention de mise à disposition d'un agent administratif pour une durée d'un an à compter 01 mai 2020 renouvelable par tacite reconduction

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

